

H PRODUCTION PRÉSENTE  
UN FILM DE JEROME HOST

SÉLECTION OFFICIELLE DU 4<sup>EME</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DES DROITS DE L'HOMME DE PARIS (2006)  
FESTIVAL DES RÉSISTANCES ET ALTERNATIVES À PARIS (2005)  
FESTIVAL DU FILM ANTIFASCISTE DE REIMS (2005)  
SALON DU LIVRE ANARCHISTE DE MONTREAL (QUEBEC/2005)  
FESTIVAL DES LIBERTÉS BRUXELLES (BELGIQUE/2005)  
5<sup>ÈME</sup> FESTIVAL ANTIRACISTE, ANTIFASCISTE & ANTICAPITALISTE À GENÈVE (SUISSE/2005)

# Un Racisme

---

## à peine voilé

### DOSSIER DE PRESSE

RÉALISATION : JEROME HOST

MUSIQUE ORIGINALE: NICOLAS HOST

PHOTOGRAPHIE: MEHDI YAGOUBI

AVEC SAIDA KADA-NACIRA GUENIF SOULAMAS-CHRISTINE DELPHY-SAÏD BOUAMAMA-PIERRE TEVANIAN-ZAHRA ALI-FATIMA AOUSDI-GEORGETTE HAMONOU-NADIA LOUACHI-GEORGES FEDERMANN  
NOOR ALI-FATIMA ALI-ADREN LE DUFF-BASHAER SHAABAN-STÉPHANIE MINY-JEROME CHAMPION-SANDRINE VICENTE-WILLY BEAUVALLÉT-MARJOLAINÉ PEUZIN-RADIA LOUHICHI

TOURNAGE: YÉTÉR AKYAZ-JEROME CHAMPION-JEROME HOST-CHRISTEL HUSSON-STÉPHANIE MINY-NICOLAS THOMAS

ATTACHÉ DE PRESSE: NICOLAS THOMAS ATTACHÉ(E)S DE PRODUCTION: ANNABELLE ARNAUD-GNENAELE BERTHOLET

PRODUCTION: H PRODUCTION DISTRIBUTION ET DIFFUSION: CO-ERRANCE/LA FLECHE PRODUCTION/H PRODUCTION

SORTIE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2004

- [WWW.HPROD.ORG](http://WWW.HPROD.ORG) -

## >>>>Synopsis

Octobre 2003, Alma et Lila Lévy sont exclues du Lycée Henri Wallon d'Aubervilliers pour le seul motif qu'elles portent un foulard. S'en est suivi un débat politique et médiatique assourdissant, justifiant dans la plupart des cas l'exclusion des jeunes filles qui portent le foulard à l'école. Février 2004, une loi finit par être votée par l'assemblée nationale, à la demande de Chirac...

« **Un racisme à peine voilé** » revient sur cette polémique depuis l'affaire de Creil en 1989 (où deux collégiennes avaient été exclues pour les mêmes raisons) et tente de "dévoiler" ce qui se cache réellement derrière la volonté d'exclure ces jeunes filles. Nous leur avons donné la parole. Ainsi qu'à d'autres [professeurs, militant(e)s associatifs(-ves), féministes, chercheurs(-euses)] regroupé(e)s autour du collectif "Une école pour tous-tes", qui lutte pour l'abrogation de cette loi qu'ils et elles jugent sexiste et raciste...



## >>>>Avec les interviews de :

-**Saïda KADA** (Écrivain, association Femmes Françaises et Musulmanes Engagées – Lyon.  
Auteur avec Dounia Bouzar de « *L'une voilée, l'autre pas – Le témoignage de deux musulmanes françaises* ». Ed. Albin Michel)

-**Nacira GUENIF-SOUILAMAS** (Sociologue, maître de conférences à l'université Paris XIII.  
Auteur de « *Des « beurettes » aux descendantes d'immigrants nord-africains* », Grasset, 2000)

-**Pierre TEVANIAN** (Professeur de philosophie à Drancy (93), Collectif « *Les mots sont importants* », Collectif « *Une école pour tous-tes* ».

Auteur de « *Le ministère de la peur – Réflexions sur le nouvel ordre sécuritaire* », Ed. L'esprit Frappeur et avec Sylvie Tissot de « *Mots à maux – Dictionnaire de la lepénisation des esprits* », Ed. Dagorno

-**Nadia LOUACHI** (Mouvement de l'Immigration et des Banlieues)

-**Zahra ALI** (Lycéenne, Collectif contre les lois d'exclusion – Rennes)

-**Noor ALI** (Étudiante, Collectif contre les lois d'exclusion – Rennes)

-**Fatima ALI** (Étudiante, Collectif contre les lois d'exclusion – Rennes)

-**Fatima AOUSDI** (Collectif « Voix de musulmanes » - Strasbourg)

-**Radia LOUHICHI** (Surveillante d'externat – Collectif « Une école pour tous-tes »)

-**Christine DELPHY** (Directrice de la revue « Nouvelles Questions Féministes », Directrice de recherche au C.N.R.S., Collectif des femmes pour l'égalité, Collectif « Une école pour tous-tes »)

-**Aodren LE DUFF** (Étudiant, Collectif contre les lois d'exclusion – Rennes)

-**Marjolaine PEUZIN** (Étudiante, Collectif contre les lois d'exclusion – Rennes)

-**Bashaer SHAABAN** (Lycéenne, Collectif contre les lois d'exclusion – Rennes)

-**Willy BEAUVALLET** (Collectif « Une école pour tous-tes –Strasbourg)

-**Georges FEDERMANN** (Psychiatre – Président du Cercle Menachem Taffel – Secrétaire de Ras l'Front Strasbourg)

-**Sandrine VICENTE** (Aide éducatrice dans l'éducation nationale (collège))

-**Jérôme CHAMPION** (Festival Permanent contre les lois racistes - Strasbourg)

-**Stéphanie MINY** (Groupe féministe non mixte « Scumalines »)



Saïda KADA

## >>>>Avec les interventions lors du meeting « Une école pour tous et toutes » (4 février 2004 au Trianon - Paris) de :

-**Saïd BOUAMAMA** (Sociologue, Enseignant à L'Université de Lille)

-**Georgette HAMONOU** (Enseignante, l'une des rares à avoir pris la défense des jeunes filles exclues de Flers en 1999)

## >>>>Note d'intention

**« Documente toi un peu avant de claquer ton fric et ton temps dans la réalisation d'un film aux relents nauséabonds du fascisme politique et religieux !!! »**

Voilà le genre de message que nous avons eu le plaisir de recevoir pendant la réalisation de notre film. Le ton définitif de cette agression verbale n'aurait nullement retenu notre attention s'il avait été l'œuvre d'un vulgaire groupuscule d'extrême droite. Le choc aurait été largement tout aussi amorti si la vomissure était venue de l'estomac d'un(e) militant(e) local(e) dévoué(e) au chiraquisme, ou encore d'une âme égarée par de trop nombreuses années de relations télévisuelles avec TF1 sans préservatif. Mais rien de tout cela. Cette crise d'hystérie venait tout droit de personnes qui en d'autres circonstances et sur d'autres terrains, sont les pourfendeurs les plus radicaux de l'exclusion qu'elle soit sociale, politique ou à caractère raciste. C'est bien d'un groupe d'une tendance de « gauche » que le message nous était parvenu.



Cela rappelle étrangement ces débats de l'entre deux tours des fameuses présidentielles de 2002, ou quiconque osait émettre un doute sur la nécessité absolue de crier « aux urnes !!!!! » pour que l'ange Chirac nous délivre du mal, était automatiquement cloué au pilori. Pourtant le « bruit » des discours sécuritaires de la campagne électorale « et l'odeur » malsaine du choix qui nous était imposé auraient peut-être bien mérité plus de débat...

Ces provocations n'ont fait que nous motiver davantage dans notre volonté de comprendre ce qui se cache derrière cette « divine » croyance en l'exclusion comme solution au « problème du foulard à l'école »

La raison pour laquelle nous avons décidé de « claquer notre [peu de] fric et notre temps » [ça on en a déjà plus] dans la réalisation de ce film c'est précisément parce que nous nous sommes documentés. Nous voulons dire que nous avons cherché au-delà des émissions d'Arlette Chabot ou de Charles Villeneuve. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi rencontrer, discuter, se confronter... bref tout ce que la majorité de celles et ceux qui ne voient dans le foulard qu'un horrible instrument de torture imposé aux femmes, un marquage insupportable de la soumission aux hommes, se refusent à faire.

Mais comment considérer ces jeunes filles comme des « victimes » tout en réclamant pour elles des sanctions ?! Étrange féminisme que celui développé par les partisan(e)s de l'exclusion. Il nous semble bien plus féministe de défendre les droits des femmes, de toutes les femmes, qu'elles soient considérées comme « putes », « soumises », et autres.

Nous faisons ou avons fait partie pour plusieurs d'entre nous de l'encadrement pédagogique de l'éducation nationale.

L'entreprise de désinformation au sujet du foulard islamique, inaugurée par Sarkozy au congrès de l'UOIF (Union des Organisations Islamiques de France) en avril 2003, nous est apparue d'autant plus flagrante que nous côtoyons quotidiennement ces jeunes filles. Il est clair que les motivations liées au port du foulard sont diverses et variées.

Restait encore un point à clarifier : comment, en tant qu'athé(é)s à tendance plutôt anticléricale, pouvions nous réaliser un film qui propose un contre discours à l'interdiction du foulard islamique à l'école ? Est-il possible de défendre une position laïque et pour autant contre l'exclusion des filles portant le foulard à l'école sans risquer d'être taxé de « pro-voile » ou bien encore « d'islamophile » ? Nous espérons que oui. La laïcité selon les textes fondateurs de 1881, 1882 et 1886 impose une neutralité des locaux, des programmes, des enseignant(e)s, mais pas des élèves. Ce qui paraît pourtant évident : On ne naît pas laïque ! Quand à la critique des religions, elle ne peut se faire au mépris des individus qui les pratiquent. S'attaquer à des adolescentes et leur refuser le droit à l'éducation sous prétexte qu'elles portent un symbole de religiosité n'a rien d'anticléricale : c'est tout simplement lâche.

*Le réalisateur : Jérôme HOST*

## >>>> Citations extraites du film :

### **-Marjolaine PEUZIN**

« Quand on voit la télé et ce qu'on dit dans les journaux, et que moi je vois ces filles-là tous les jours.....je me dis non, y a un problème »

### **-Fatima ALI**

« On nous parle de l'Afghanistan, de l'Algérie... [...], on nous montrait pas nous, on nous donnait pas la parole. On entendait cet écrivain iranien parler de l'Iran. Mais ça n'a rien à voir avec nous : je suis citoyenne française ! »

### **-Bashaer SHAABAN**

« Depuis que je suis petite, on ne m'a jamais considérée comme une française à part entière »

### **Nadia LOUACHI**

« [L'intégration] c'est un certificat de bon indigène ! »

### **-Pierre TEVANIAN**

« Si on veut lutter contre l'intégrisme, on mène une politique contre les groupes intégristes, et pas contre des gamines de 15 ans... »

### **-Une jeune fille qui porte le foulard (Manifestation de la journée des femmes – 6 mars 2004)**

« Moi, je soutiens les putes, les soumises et les voilées....de tout cœur, elle a besoin de quelque chose, elle vient me voir ! Je suis là »

### **-Christine DELPHY**

« C'est un panneau dans lequel beaucoup de féministes sont tombé(e)s cette demande de répression envers les femmes. Pas seulement celui-là, mais aussi le panneau de favoriser le symbole au détriment de la réalité. [...] Des symboles, il y en a à la pelle, et celui-là ne me dérange pas plus que les autres. [...]. Ce qui nous dérange vraiment c'est d'être payées 25% de moins que les hommes, de se taper 80% du travail domestique, c'est d'être achetées et vendues comme des marchandises, c'est d'être battues, c'est d'être tuées... »

### **-Aodren LE DUFF**

« Je suis anticlérical [...]. Mais la lutte contre les religions si on considère qu'elles sont aliénantes, elle ne peut pas se faire au mépris des individus. On peut pas dire aux gens que leur religion est inutile, qu'elle les fourvoie et que donc ils auraient intérêt à l'oublier pour passer à un stade révolutionnaire actif !!... »

### **-Saïda KADA**

« On a placé le débat de façon tellement abstrait, qu'on a le sentiment de combattre des foulards et non pas des gens derrière... »

## >>>>Repères :

**-Septembre 1989** : Ernest Chenière, principal du collège André Malraux à Creil, refuse de scolariser deux jeunes filles parce qu'elles portent le foulard.

**-Novembre 1989** : Le conseil d'Etat est saisi, et rend le 27 novembre un avis très clair : « *Le port, par les élèves, de signes par lesquels ils entendent manifester leur appartenance à une religion n'est pas lui-même incompatible avec la laïcité* »

**-Septembre 1994** : Circulaire Bayrou : « *Ces signes sont, en eux-mêmes, des éléments de prosélytisme. [...] Je vous demande donc de bien vouloir proposer aux conseils d'administration, dans la rédaction des règlements intérieurs, l'interdiction de ces signes religieux ostentatoires. [...]* »  
Le nombre d'exclusion explose.

**-Juillet 1995** : Le conseil d'Etat décide qu'il ne peut y avoir d'interdiction générale et d'exclusion automatique des établissements scolaires pour les jeunes filles qui portent le foulard. Les mesures d'exclusion de 18 lycéennes musulmanes de Strasbourg sont cassées et le jugement fait jurisprudence : tout cas doit être examiné individuellement, le foulard n'est pas « *par nature* » un signe ostentatoire.

**-Février 1999** : Au terme d'un combat acharné de la quasi-totalité des professeurs du collège Jean Monnet de Flers, deux jeunes filles sont exclues. Un conseil de discipline est construit de toute pièce pour absentéisme. En fait, les professeurs refusaient les deux élèves en cours et les notaient absentes.

**-Octobre 1999** : Le tribunal administratif de Caen confirme l'exclusion des élèves de Flers...

**-Avril 2003** : Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, se fait siffler au congrès de L'UOIF (Union des Organisations Islamiques de France) lorsqu'il annonce que les musulmanes qui portent le foulard devront le retirer pour les photos des cartes d'identité.  
Le débat est relancé

**-Octobre 2003** : Alma et Lila Lévy sont exclues du lycée Henri Wallon d'Aubervilliers pour le seul motif qu'elles portent un foulard. L'affaire est très médiatisée.

**-Décembre 2003** : Jacques Chirac se prononce pour une loi qui interdit les signes « *qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse* »

**-Février 2004** : Au terme de six mois de « débat » politique et médiatique, une loi est finalement votée par l'assemblée nationale, interdisant les signes religieux « *ostensibles* ». Le foulard islamique en fait bien entendu partie.

## >>>> **Fiche technique**

<i>Réalisation et montage</i>	<b>Jérôme HOST</b>
<i>Tournage</i>	<b>Yeter AKYAZ, Jérôme CHAMPION, Jérôme HOST, Christel HUSSON, Stéphanie MINY, Nicolas THOMAS</b>
<i>Musique originale</i>	<b>Nicolas HOST</b>
<i>Photographies</i>	<b>Mehdi YAGOUBI</b>
<i>Graphisme</i>	<b>Jérôme HOST</b>
<i>Attaché de Presse</i>	<b>Nicolas THOMAS</b>
<i>Attaché(e)s de Production</i>	<b>Annabelle ARNAUD et Gwénaél BERTHOLET</b>
<i>Production</i>	<b>H Production</b>
<i>Diffusion/Distribution</i>	<b>Co-errance/La Flèche Production/H Production</b>

**France 2004. Durée 75 minutes. Format VHS PAL et DVD**

## L'Alsace, jeudi 2 septembre 2004

---

Le Strasbourgeois Jérôme Host a réalisé un film sur le voile. L'idée de ce film, intitulé *Un racisme à peine voilé*, est née de l'expérience du réalisateur, surveillant à l'Éducation nationale : « *Je voyais le décalage entre ce que disaient les filles voilées, sur la réalité de ce qu'elles vivaient, et le débat national sur ce thème. J'ai voulu leur donner la parole* », explique-t-il... »

---

## Oumma.com, 20 septembre 2004

### **Sortie du film « Un racisme à peine voilé » : retour sur la polémique du « foulard islamique »**

Par Willy Beauvallet

« Au cinéma comme ailleurs, face à une question qui fait débat dans l'espace social, il y a deux manières de réagir : s'inscrire dans le sens commun politique ou journalistique ou au contraire le mettre en question et revenir sur la genèse de la construction du « problème ». Le film « Un Racisme à peine voilé » s'inscrit dans la seconde catégorie. Avec rigueur, le réalisateur Jérôme Host cherche à comprendre les logiques profondes de la polémique et de la loi qui en est issue. Pourquoi, aujourd'hui, ce foulard fait-il problème dans la société française ? Quelle est l'origine des peurs et des fantasmes qui semblent se cristalliser sur quelques adolescentes ?

A contre-courant de nombreuses pratiques journalistiques à l'œuvre durant ces quelques mois de débats en noir et blanc, il a pris soin de lire les études sérieuses sur le sujet, d'écouter des filles et des femmes concernées, de rencontrer des sociologues et de suivre des acteurs de la vie sociale : féministes et militants des collectifs « une Ecole pour tous (tes) » qui luttent contre la loi interdisant les signes religieux à l'école tout en dénonçant les conséquences concrètes d'exclusion d'adolescentes de l'école publique.

Ainsi ce jeune vidéaste (c'est son premier film), membre du collectif strasbourgeois « la flèche production » qui sort ici son quatrième documentaire, tente de "dévoiler" ce qui se cache réellement derrière la volonté d'exclure ces jeunes filles de l'école publique en revenant sur les arguments du camp prohibitionniste.

Car, la véritable question sous-entendue dans le « débat » sur la « laïcité à l'école » reste sans doute l'inconscient, ou plutôt l'implicite colonial français. Parlant d'intégration, certains s'enferment dans un paradoxe. Ils reprochent à ces françaises qui portent le foulard de ne pas l'être, ou de ne pas l'être assez, comme si l'identité française se résumait à l'apparence et au style de vie des groupes sociaux dominants. Comme à l'époque coloniale, les valeurs et les modes de vies des musulmans sont systématiquement caricaturés et uniquement présentés sous l'angle du sous-développement ou de la barbarie (la soumission, le fanatisme, le double langage, la fourberie). Le film nous rappelle ainsi la force des mécanismes sociaux et politiques d'assignations des enfants ou petits enfants d'immigrés à des positions subalternes. L'objet implicite de cette loi, c'est en quelque sorte de remettre de nouvelles générations de français à des places qu'ils ont définitivement quittées : celle du colonisé puis de l'immigré. Lutter contre cette loi autant que contre ses conséquences, c'est donc et avant tout faire reconnaître les droits de chacun à la pleine citoyenneté et la liberté de s'auto-définir.

« Un racisme à peine voilé » a enfin le mérite de rappeler que cette loi est aussi fondamentalement une loi sexiste. D'une part parce qu'elle prétend imposer aux femmes l'image à laquelle elles devraient se conformer. Le fait, pour l'administration scolaire, d'accepter des perruques à la place du foulard en est particulièrement révélateur. D'autre part, parce qu'elle va aboutir à retirer un droit fondamental, le droit à l'éducation, et qu'elle va précisément le retirer à des femmes. Encore une fois, sexisme et racisme apparaissent comme un couple infernal.

Ce film est très complet dans son argumentaire, notamment grâce aux contributions de Saïda KADA (co-auteure avec Dounia Bouzar du livre « L'une voilée, l'autre pas ») et de Pierre TEVANIEN (« Dictionnaire de la lepénisation des esprits », « Le ministère de la peur »..). Sa principale qualité est peut-être de ne pas tomber dans le piège du misérabilisme humanitaire. À voir donc, que ce soit en vidéo ou dans le cadre des projections publiques organisées dans toute la France à partir du mois de septembre. A se procurer aussi pour le faire voir et l'utiliser pour ce qu'il peut être : un instrument de plus des luttes pour l'émancipation. »



---

## Le Nouvel Observateur, septembre 2004

« ...Dans un documentaire-brûlot qui vient de sortir, «Un racisme à peine voilé», des membres du collectif Une école pour tous-tes éreintent les enseignants pro-loi, désignés comme les défenseurs d'une «*mentalité coloniale*» aux relents racistes. Parmi eux, Pierre Tévanian, prof de philo à Drancy, confirme: «*Je ne parlerais pas de racisme au sens haineux du terme. Mais j'ai pu constater chez beaucoup de collègues pro-loi une tendance à l'amalgame, un refus de dialoguer, une absence de compassion envers ces jeunes filles, en tout cas une vraie phobie. Oui, une certaine forme de racisme.*»... »

---

## Respublica, octobre 2004

### LAIQUES CONTRE ISLAMOGAUCHISTES ET CLERICAUX

Les maires ne doivent pas accepter la diffusion du film pyromane : « Un racisme à peine voilé » dans leur commune

L'Union des Familles Laïques tient à alerter les maires et tous les élus de la République sur la teneur du film « Un racisme à peine voilé », que le collectif « Une Ecole pour tous-tes », diffuse dans de nombreuses communes.

Rappelons que ce collectif, qui regroupe des militants de gauche et des islamistes, ne cache pas ses objectifs : faire casser la loi laïque votée par l'ensemble de la représentation nationale, et approuvée aujourd'hui par 76 % de nos concitoyens.

N'acceptant pas que la loi votée le 15 mars se soit appliquée, malgré ses prévisions apocalyptiques, ce collectif, en diffusant ce film, tente d'encourager une agitation religieuse et communautariste dans les écoles, pour, en soufflant sur les braises, faire annuler cette loi et revenir au statu quo de 2003, ce qui demeure son objectif annoncé.

Ce film est un ouvrage dangereux pour la paix civile, et pour la paix scolaire. En faisant passer les laïques pour des nostalgiques racistes de l'ordre colonial, il ne peut que faire le jeu des fondamentalistes religieux, qui ont compris qu'il leur fallait vaincre la laïcité pour imposer un repli communautariste indispensable à leurs projets obscurantistes.

En expliquant à longueur de film, par la bouche notamment de Saida Kada, militante de l'UOIF et disciple de Tariq Ramadan, que le voile était émancipateur, et que seule notre vision occidentale nous le fait qualifier d'objet d'oppression de la femme, il occulte scandaleusement le projet de société qui se cache derrière l'offensive du voile islamiste sur l'école, et l'agression que subissent d'abord les femmes, partout dans le monde, et hélas parfois en France, quand les fondamentalistes musulmans imposent leur loi.

En faisant dire, par un enseignant, que les équipes éducatives sont devenues, en cours d'année, plus dures avec les jeunes issus de l'immigration post-coloniale, il insulte toute la profession, et laisse entendre qu'elle serait gagnée par le racisme. C'est honteux, et de tels propos mettent en danger, dans certains quartiers, les enseignants confrontés à des réalités quotidiennes délicates.

En multipliant les réunions publiques autour de ce film pyromane, (mercredi soir, à Lyon, en présence de Tariq Ramadan, vendredi à Mantes, samedi à Fontenay sous Bois, bientôt dans des dizaines de communes), il orchestre sciemment la diffusion de messages hostiles au « vivre ensemble dans la laïcité », voulant montrer une France devenue raciste et nostalgique du colonialisme, quand elle ne veut que réaffirmer des valeurs qui sont une des plus belles pages de son histoire.

La nocivité de ce message doit être dénoncée sans concession, et on ne doit pas permettre à un tel film de faire les dégâts qu'il risque d'occasionner dans les quartiers les plus fragiles.

Ce n'est pas un hasard s'il est essentiellement diffusé dans des librairies islamistes.

Quelques jours après la tentative de défilé de mode de femmes voilées, interdit aux hommes, le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, a pris un arrêté municipal courageux, interdisant cette mascarade.

L'Union des Familles Laïques demande aux maires de toutes les communes de France d'avoir ce courage, de ne pas permettre, en donnant des salles pour ce film, au collectif de diffuser un message qui ne peut qu'encourager la révolte et les violences contre les enseignants et les chefs d'établissement

---

## Politis, octobre 2004

« Comment le choix de quelques lycéennes voilées a-t-il pu menacer la République ? Dans son documentaire *Un racisme à peine voilé*, le réalisateur Jérôme Host jette un regard critique sur le débat qui a détourné l'attention de la France entière. En marge de l'agitation médiatico-politique de l'hiver dernier, les nombreux témoignages relayés dans le film dénoncent la logique discriminatoire qui a conduit à l'exclusion de ces citoyennes françaises issues d'ailleurs. Le film continue sa tournée dans le pays. Il sera projeté le 2 novembre à Paris et le 11 à Troyes. D'autres dates sont prévues alors que l'Union des Familles Laïques appelle les maires à interdire la diffusion de ce documentaire jugé *dangereux pour la paix scolaire et civile* »

---

## Le Parisien, samedi 09 octobre 2004

« FONTENAY-SOUS-BOIS : Polémique autour d'un film sur le voile

Sauf imprévu, c'est ce soir à Fontenay-sous-Bois que doit avoir lieu la diffusion du film « Un racisme à peine voilé » du collectif pro-voile Une école pour tous-tes. La projection, organisée par l'association socio-éducative des Larrifs, sera suivie d'un débat qui s'annonce houleux. Les deux intervenantes sont Christine Delphy, directrice de la revue « la Nouvelle Question féministe », et Hamida Bensadia ; deux femmes qui n'ont cessé, lors des discussions concernant le port de signes religieux à l'école, de défendre le voile au nom du droit à la différence. Le débat s'annonce houleux puisque l'Union des familles laïques a demandé aux élus d'interdire ce film qui « tente d'encourager une agitation religieuse et communautariste dans les écoles pour, en soufflant sur les braises, faire annuler la loi votée et revenir au statu quo de 2003 ». Hier, la municipalité a choisi d'autoriser la diffusion de ce film, espérant ainsi éviter toute surenchère. Ce soir à 19 heures à l'école primaire Paul-Langevin. »

---

## CQFD n°18, décembre 2004.

### CENSURE

« Un racisme à peine voilé, le très bon film de Jérôme Host qui éclaire les ressorts de l'affaire du voile, est aussi un film à peine censuré. En produisant ce documentaire avec leurs sous de chômeurs et de smicards, les auteurs étaient déjà, de fait, exclus de l'industrie de l'opinion. Mais une diffusion marginale était encore de trop pour les tenants de la ligne officielle. L'Union des familles laïques (UFAL) a ainsi appelé les maires de France à empêcher toute projection du film dans leurs villes. Résultat ? Le 16 octobre, il est interdit à Mulhouse. Le 24, il est déprogrammé à Strasbourg. Le 30, l'organisateur de la projection à La Rochelle reçoit des menaces de mort. Le 4 novembre, c'est la municipalité de Bondy qui fait barrage. Et ainsi de suite... On attend la déclaration de Reporters sans frontières. Infos : [www.hprod.org](http://www.hprod.org) »

---

## Midi Libre, 30 juillet 2005

A contre-courant du discours dominant sur le port du voile entendu l'année dernière, un documentaire projeté jeudi soir au Cun a choisi de donner la parole aux jeunes filles exclues de leurs établissements. Des professeurs, des militants, des féministes, à peine relayées malgré la vive polémique qu'avait suscitée la loi de février 2004, se prononcent contre la loi dans un film intitulé "Un racisme à peine voilé". Un titre qui en dit long sur la thèse défendue par l'auteur, Jérôme Host.

« Cette loi est dans la continuité des textes sur l'immigration depuis 20 ans, et elle est en droite ligne avec la tradition coloniale française et ses lois d'exception », assène Jérôme Host. Le documentariste se défend de chercher à justifier le port du foulard islamique. Le propos est tout autre : « Le pire pour ces jeunes filles est de les exclure. J'ai du mal à comprendre qu'on puisse être féministe et soutenir une loi d'exception. Elles sont victimes et on les vire ? », s'interroge l'auteur.

En 2004, les féministes se déchirent. Christine Delphy, qui refuse de rejoindre l'étendard des "Ni putes ni soumises"

résolument anti-voile, est taxée "d'ex-féministe" par ses camarades de lutte de trente ans. « *C'est une loi raciste et sexiste, avance-t-elle dans le film. Favoriser les symboles au détriment de la réalité, c'est un très mauvais deal avec l'Etat.* » Inégalités de salaire, violence conjugale, ou encore invisibilité politique, autant de questions qui dérangent et restent en suspens.

La projection est accueillie par des applaudissements. Un professeur réagit : « *Ces filles qui portent le voile, on nous dit qu'elles subissent une pression familiale. On les soustrait à cette pression. Mais en matière d'orientation, on s'écrase face à la volonté des parents alors que c'est beaucoup plus important !* » Une jeune femme tient à souligner le rôle de médias qui auraient, à ses yeux, alimenté un discours à sens unique. « *On voit bien le colonialisme sous-jacent. Ce sont toujours les bien-pensants qui ont la parole* », commente-t-elle. Un spectateur surenchérit : « *Est-ce que se sont les femmes qui sont visées derrière tout ça ? Sarkozy etc., derrière elles, ils ciblent une certaine catégorie de population.* » Echo aux propos d'un des intervenants du film citant Bourdieu, qui s'interrogeait en 1989 suite à l'affaire du voile de Creil : « *La question patente - faut-il accepter à l'école le port du voile ? occulte la question latente - faut-il ou non accepter en France les immigrés d'origine nord-africaine ?* » La question du voile, un mauvais procès de plus fait aux enfants de l'immigration ?

# >>>>Censure

## PETIT JOURNAL DE LA CENSURE DU FILM

### -- 24 septembre 2004-Rennes-

La responsable de la Maison de quartier de Maurepas refuse d'autoriser la projection du film "Un racisme à peine voilé" sans même l'avoir vu au prétexte qu'elle ne fait pas de "politique" ni de "religieux" dans sa maison de quartier.

### -- 2 octobre 2004-Respublica (<http://www.gaucherepublicaine.org/>)

Parution du texte "Les maires ne doivent pas accepter la diffusion du film pyromane: "Un racisme à peine voilé" dans leur commune".

### -- 4 octobre 2004-Fontenay sous bois-

De fortes pressions sont exercées par l'UFAL les jours qui précèdent la projection d'"Un racisme à peine voilé" à Fontenay sous-Bois.

La diffusion du film a malgré tout eu lieu.

### -- 16 octobre 2004-Mulhouse-

Le responsable de la salle Saint Etienne décide de refuser au dernier moment le prêt de la salle réservée pour la projection d'"Un racisme à peine voilé".

Il avoue avoir cédé aux intimidations de la mairie de Mulhouse.

### -- 21 octobre 2004-Strasbourg-

La projection d'"Un racisme à peine voilé" prévue dans le cadre des « Etats Généraux du social » à l'ESTES est déprogrammée par les organisateurs.

### -- 30 octobre 2004-La Rochelle-

L'organisateur de la projection du film "Un racisme à peine voilé" reçoit des menaces de mort lui enjoignant d'annuler la projection.

### -- 4 novembre 2004- Bondy (93) -

Une projection du film "Un racisme à peine voilé" suivie d'un débat avec des membres du collectif "Une école pour tous et toutes" devait avoir lieu. La municipalité a mis son veto: film "trop partisan"!

### -- 10 décembre 2004- Sarcelles -

Une projection du film "Un racisme à peine voilé" devait se tenir à la MJC de Sarcelles. A la dernière minute, (15h30 le jour de la projection), les responsables du lieu interdisent la diffusion.

"Vous avancez masqués", "Vous faites votre propagandes", "Vous cherchez la confrontation"...

### -- 9 mars 2005- Paris -

Des étudiants de Paris VIII avaient prévu une projection du film "Un racisme à peine voilé" mercredi 9 mars 2005. Au dernier moment, la direction de la fac a interdit la projection. Environ 150 étudiants ont manifesté devant les locaux de l'administration en vain. Ils sont réunis en AG dans l'un des amphis de la fac pour décider des suites à donner.

A suivre....

### -- 6 avril 2005- Bagnolet -

Un meeting avec projection du film "Un racisme à peine voilé", largement annoncé depuis plus d'un mois au cinéma municipal a été remis en cause par la décision unanime du bureau municipal, deux jours avant la date prévue pour le débat. M Daniel Bernard, président du groupe socialiste du conseil municipal déclare qu'il n'était pas acceptable de débattre, dans une salle municipale, d'une loi qui a été votée....

## >>>> **Festivals**

- Sélection officielle du 4eme Festival International du Film des Droits de l'Homme de Paris (2006)
- Festival des Résistances et Alternatives à Paris (2005)
- Festival du Film Antifasciste de Reims (2005)
- Salon du Livre Anarchiste de Montréal (Québec/2005)
- Festival des Libertés Bruxelles (Belgique/2005)
- 5ème Festival Antiraciste, Antifasciste & Anticapitaliste à Genève (Suisse/2005)